

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015

### 1. VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire pour 2015 les taux appliqués en 2014 : Taxe d'habitation : 14.55 %, Taxe sur le foncier bâti : 6.66 %, Taxe sur le foncier non bâti : 21.84 %.

### 2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2015 ET DES BUDGETS ANNEXES : Assainissement – Hôtel de l'Union – Chaufferie - Cheval Blanc – Lotissement du Parc.

Pour le budget **communal**, le CM vote (à l'unanimité) et arrête pour 2015 les dépenses et les recettes de fonctionnement à 849 317.99 €, les dépenses et les recettes d'investissement 457 590.83 €. Ce budget intègre essentiellement les travaux des liaisons piétonnes et du jardin de la cure, Aménagement route d'Ainay et route du Vernet, acquisition de matériel, le projet de construction d'un atelier communal est abandonné pour cette année.

Pour le budget **Assainissement** (13 voix pour et 1 abstention) les dépenses et les recettes s'équilibrent à 61 742.18 € en section de fonctionnement et à 70 912 € en section d'investissement.

Pour le budget **Hôtel de l'Union** (à l'unanimité) 127 119.16 € en fonctionnement et 131 378.44 € en investissement.

Le **budget annexe Cheval Blanc** (à l'unanimité) s'équilibre à 41 984.80 € en fonctionnement et 47 804.10 € en investissement.

Pour le budget **Chaufferie** (à l'unanimité) s'équilibre à 126 170.51 € en fonctionnement et 80 901.14 € en investissement.

Le budget **Lotissement** (à l'unanimité) s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 53 096.02 € en fonctionnement et 26 490.29 € en investissement.

### 3. AVENANT A LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE :

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg étant terminés et le coût pour chacune des collectivités (Commune et Communauté de Communes) défini, il y a lieu de faire un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage mise en place avec la Communauté de Communes du Pays de Tronçais. Le Conseil Municipal valide l'avenant portant le montant du à la Commune par la Communauté de Communes à 27 616.14 € subventions déduites.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Comptes rendus :

- Communauté de Communes : travaux prévus pour les écoles : rampes d'accès et WC PMR, travaux voirie reprise des fossés.
- Commencement des travaux au jardin de la cure

➤ La Boucle de Tronçais aura lieu le 25 avril 2015 passage à Meaulne entre 14h et 15h.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 20 mai 2015 à 19 h 00 à la Mairie de MEAULNE.

